

**PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027**

**Carbure à  
l'énergie  
humaine !**

---

**100 km de route, sans moteur !**

**Granby**  
Ville rayonnante


[granby.ca/mobiliteactive](https://granby.ca/mobiliteactive)

# PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027



- Plus de 100 km de voies cyclables et multifonctionnelles pour encourager la mobilité active à Granby !
- Différences entre les voies cyclables, comment s'y retrouver ?
- Signalisation
- Nouveauté
- Ce n'est pas fini !
- Carte du réseau de mobilité active 2025
- Mobilité active : le carburant c'est toi !
- Défis à venir!



A woman wearing a red jacket, a black helmet, and a red backpack is riding a black bicycle on a city street. The bicycle has a front basket and a water bottle. The background shows a city street with buildings and a church spire in the distance.

# 100 km de voies cyclables ou multifonctionnelles pour se déplacer activement dans tout Granby !

---

À la fin de 2024, plus de 29,7 km ont été ajoutés au réseau cyclable pour favoriser les déplacements utilitaires des citoyennes et des citoyens.

Ces ajouts ont permis de créer des liens nord-sud et est-ouest afin de couvrir un plus grand territoire. Le réseau totalise maintenant 100 km de voies cyclables.

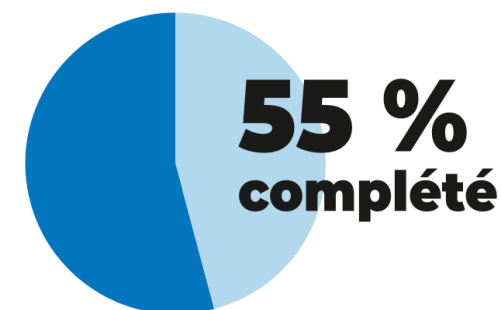
En 2025, 17,9 km de plus seront ajoutés pour faciliter l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture.



# Progression des objectifs 2023-2027



Type de piste	Cumulatif des longueurs de voies cyclables (km)		
	2022	2024	2027
<b>PARTAGÉE</b>			
Chaussée désignée	0,3	11,1	12,1
Chaussée désignée/bande cyclable	0,0	0,3	0,3
Accotement asphalté	9,7	12,8	25,8
<b>SÉPARÉE VISUELLEMENT</b>			
Piste cyclable bidirectionnelle sur rue (marquage)	3,6	9,4	14,0
Piste multifonctionnelle sur rue (marquage)	0,0	0,0	2,2
Bande cyclable	0,3	5,7	6,2
<b>SÉPARÉE PHYSIQUEMENT</b>			
Piste cyclable unidirectionnelle (protégée)	3,1	3,1	3,1
Piste cyclable bidirectionnelle (protégée)	0,3	2,5	3,5
Piste multifonctionnelle unidirectionnelle (protégée)	0,2	0,2	0,2
Piste multifonctionnelle bidirectionnelle (protégée)	3,6	9,1	12,9
Piste cyclable bidirectionnelle en site propre	23,6	24,0	24,1
Piste multifonctionnelle unidirectionnelle en site propre	0,9	1,2	1,2
Piste multifonctionnelle bidirectionnelle en site propre	18,8	21,4	24,8
<b>TOTAL (km)</b>	<b>64,4*</b>	<b>100,8*</b>	<b>130,4*</b>



\*Inclut les pistes régionales qui se retrouvent sur le territoire de la ville de Granby.



---

# Types de voies cyclables :

## Comment s'y retrouver ?

En 2024, de nombreux types de voies cyclables ont été implantés, et on peut les différencier en trois classes :

- **Partagées** : voies que les vélos partagent avec les véhicules motorisés ;

(Chaussée désignée et accotement asphalté)

- **Séparées visuellement** : voies cyclables séparées des voies automobiles par du marquage avec ou sans balises et accompagnée d'une signalisation verticale;

(Piste bidirectionnelle sur rue et bande cyclable)

- **Séparées physiquement** : voies cyclables hors route ou séparées des voies automobiles par des éléments verticaux ou horizontaux.

(Piste unidirectionnelle ou bidirectionnelle protégée ou en site propre)





Ex. : rue Beauport  
rue Louis-Hébert  
rue Francis-Gilmour

## Partagée : Chaussée désignée (11,1 km)

La chaussée désignée est implantée sur une rue locale à faible débit de circulation, partagée par les vélos et les automobiles et officiellement reconnue comme voie cyclable afin de mailler le réseau et de connecter des quartiers.



# Partagée et séparée visuellement :

**Chaussée désignée ET bande cyclable (0,3 km)**

Ce type d'aménagement combinant une chaussée désignée et une bande cyclable est utilisé sur les rues en sens unique afin de permettre aux vélos de circuler dans les deux directions.

Ex. : rue Alexandra  
rue Victoria



## **Partagée :** **Accotement asphalté** **(12,8 km)**

L'accotement asphalté permet de fournir un espace minimal aux piétons et aux cyclistes tout en balisant la voie de circulation automobile. Ce type d'ouvrage se retrouve principalement dans les secteurs non urbanisés (avec fossé).

**Ex. : boul. Pierre-Laporte**  
**9<sup>e</sup> Rang E.**  
**rue Avery**



**Séparée  
visuellement :  
Bande cyclable (entre  
stationnement et trottoir)  
(2,7 km)**

La bande cyclable est une voie sur la chaussée qui est réservée exclusivement aux vélos. Elle se distingue des autres voies par du marquage sur la chaussée et pouvant être utilisée dans seulement une direction.

**Ex. : boul. Leclerc O.  
boul. Leclerc E.**




## Séparée visuellement :

**Bande cyclable (entre voie et  
stationnement)  
(3,0 km)**

La bande cyclable est une voie sur la chaussée qui est réservée exclusivement aux vélos. Elle se distingue des autres voies par du marquage sur la chaussée et pouvant être utilisée dans seulement une direction.

**Ex. : rue York  
rue La Fontaine  
rue Bourget O.**





**Ex. : rue Bourget O.  
rue Simonds S.  
rue Reynolds  
rue Lemieux**

## **Séparée visuellement :**

### **Piste cyclable bidirectionnelle sur rue (marquage) (9,4 km)**

La piste cyclable bidirectionnelle sur rue est présente d'un côté de rue seulement et permet la circulation des cyclistes dans les deux directions.



## Séparée physiquement :

### Piste cyclable unidirectionnelle protégée (3,1 km)

La piste cyclable unidirectionnelle protégée est une voie réservée aux cyclistes qui est implantée dans l'emprise de rue sur un côté de rue et est séparée des voies automobiles par une bordure en béton et peut être utilisée dans une seule direction.

Ex. : boul. Leclerc E.  
(entre la rue Iberville  
et la rue Saint-Michel)





**Ex. : rue Léger  
(entre la rue Palmer-Cox  
et la rue Houle)**

## **Séparée physiquement :**

**Piste multifonctionnelle  
unidirectionnelle protégée  
(0,2 km)**

La piste multifonctionnelle unidirectionnelle protégée est une voie pour les piétons et les cyclistes qui est implantée dans l'emprise de rue sur un côté de rue et est séparée des voies automobiles par une bordure en béton et peut être utilisée dans une seule direction.

La circulation piétonne y est toutefois permise dans les deux directions, bien qu'il soit recommandé de circuler face aux cyclistes. Les cyclistes doivent suivre le sens de la circulation automobile.



## Séparée physiquement :

**Piste multifonctionnelle  
unidirectionnelle en site propre  
(1,2 km)**

La piste multifonctionnelle unidirectionnelle en site propre est une voie pour les piétons et les cyclistes qui est implantée hors rue ou dans l'emprise de rue. Dans ce cas-ci, la piste longe la rue, mais elle est indépendante de celle-ci. Cet aménagement permet la circulation dans une seule direction.

**Ex. : rue des Pionniers  
rue Richard-Frost**



# Séparée physiquement : Piste cyclable bidirectionnelle protégée (2,5 km)

La piste cyclable bidirectionnelle protégée est implantée dans l'emprise de rue sur un côté de rue et est séparée des voies automobiles par une bordure en béton. Cet aménagement permet la circulation des cyclistes dans les deux directions.

Ex. : rue Notre-Dame  
rue Robitaille





**Séparée  
physiquement :  
Piste multifonctionnelle  
bidirectionnelle  
protégée (9,1 km)**

La piste multifonctionnelle bidirectionnelle protégée est une voie pour les piétons et les cyclistes, implantée dans l'emprise de rue sur un côté seulement. Cet aménagement permet la circulation dans les deux directions.

**Ex. : rue Saint-Hubert  
boul. Lord  
rue Saint-Michel**



# Séparée physiquement :

## Piste cyclable bidirectionnelle en site propre (24,0 km)

La piste cyclable bidirectionnelle en site propre est une voie réservée aux cyclistes implantée hors rue ou dans l'emprise de rue. Dans ce cas-ci, la piste longe la rue, mais elle est indépendante de celle-ci.

Un trottoir ou un sentier piéton peut être aménagé parallèlement à la piste cyclable. Cet aménagement permet la circulation des cyclistes dans les deux directions.

Ex. : rue Le Corbusier  
rue Cabana  
rue Saint-Jacques



## Séparée physiquement :

**Piste multifonctionnelle  
bidirectionnelle en site  
propre (21,4 km)**

La piste multifonctionnelle bidirectionnelle en site propre est une voie réservée aux cyclistes et aux piétons implantée hors rue ou dans l'emprise de rue. Dans ce cas-ci, la piste longe la rue, mais elle est indépendante de celle-ci. Cet aménagement permet la circulation dans les deux directions.

Ex. : boul. David-Bouchard  
rue Léger  
rue Saint-Hubert (ancien canton)



# Signalisation

Le nombre croissant des pistes cyclables et multifonctionnelles augmentent la variété de la signalisation liée aux vélos. Voici un bref résumé de ce que vous pouvez trouver sur les pistes.



Trajet obligatoire pour vélos et piétons



Possibilité pour les cyclistes de s'engager à contresens dans une rue à sens unique



Obligation pour les cyclistes de traverser au feu pour piétons



Obligation pour l'enfant de moins de 12 ans d'être accompagné par un adulte sur une route où la vitesse permise est de plus de 50 km/h



Feux de circulation pour cyclistes placés aux abords des voies cyclables



Symbole peint sur la chaussée indiquant que la voie est réservée aux cyclistes



Obligation de descendre de son vélo



Voie réservée aux cyclistes



Voie réservée aux cyclistes à contresens



An aerial photograph of a street intersection. A green-painted area, labeled 'SAS à vélo', is visible at the intersection. Several cars are stopped at the intersection. The text 'Marquage vert : SAS à vélo' is overlaid on the right side of the image.

# Marquage vert : SAS à vélo

Le SAS à vélo est une zone devant la ligne d'arrêt des véhicules, où les cyclistes attendent le feu vert.

Il permet de :

- Procurer une meilleure visibilité des cyclistes qui sont maintenant hors de l'angle mort du conducteur tournant à droite
- Faciliter le virage à gauche des cyclistes, ce qui libère plus rapidement l'intersection pour les automobilistes



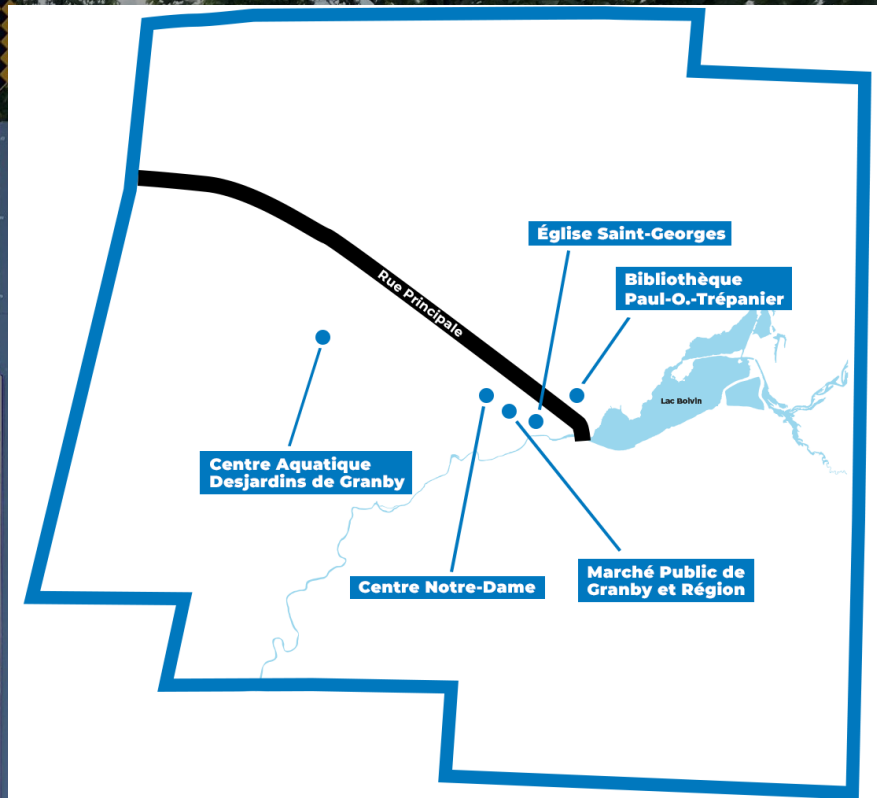
# Nouveauté : casiers à vélo sécurisés

Les casiers à vélo sécurisés permettent d'entreposer votre vélo pour une longue période à l'abri des intempéries, du vol et du vandalisme.

## Où seront-ils ?

- Centre Notre-Dame
- Marché Public de Granby et Région
- Église Saint-Georges
- Bibliothèque Paul-O.-Trépanier
- Centre aquatique Desjardins de Granby

**Les casiers à vélo sécurisés seront installés le 20 mai prochain.**



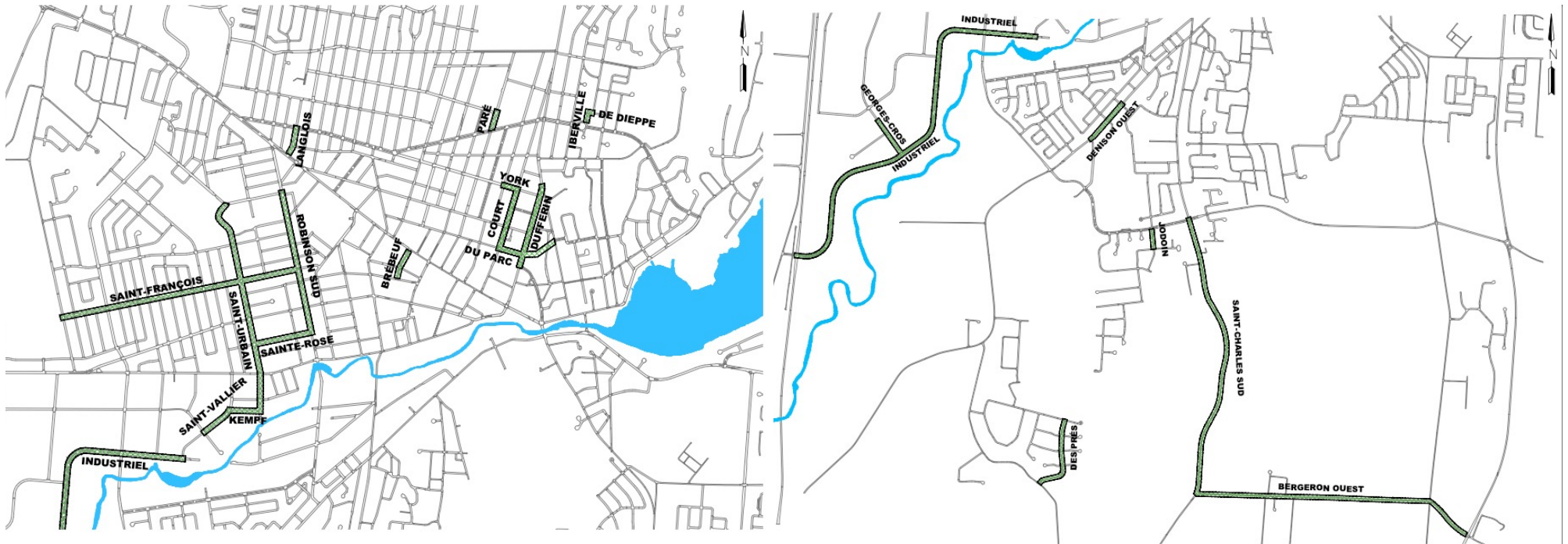
# Ce n'est pas fini !

**EN 2025, DES INVESTISSEMENTS DE 2,6 M\$ PERMETTRONT D'AJOUTER 17,9 KM AU RÉSEAU !**

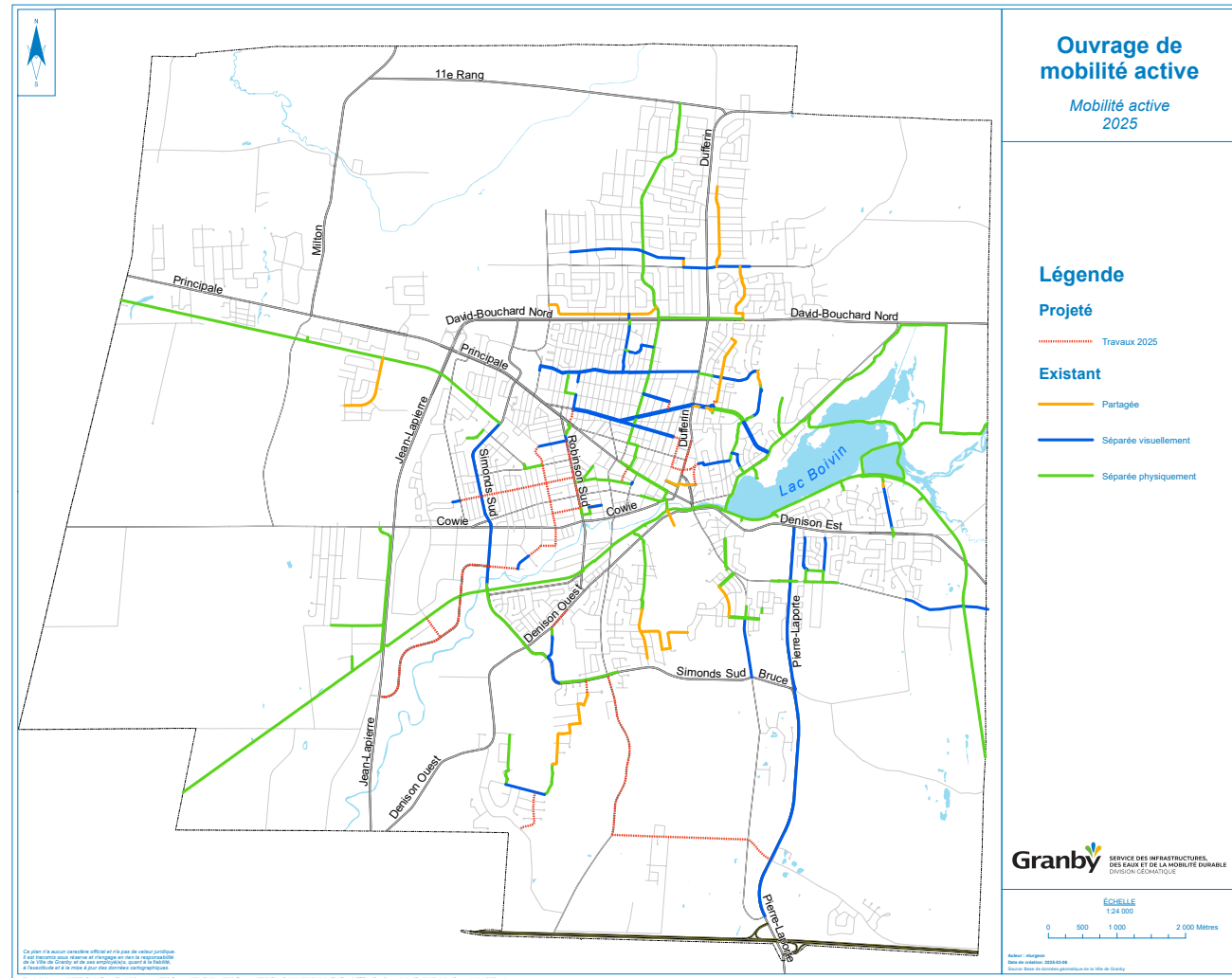
RUES	LONGUEUR	TYPE DE PISTE	INVESTISSEMENTS
Bergeron Est	440 m	<b>PARTAGÉE</b>	<b>2 625 000 \$</b>
Bergeron Ouest	1985 m		
Brébeuf	240 m		
Court	345 m		
Dufferin	550 m		
Georges-Cros	360 m		
Industriel	3 380 m		
Jodoin	175 m		
Lorne	270 m		
Prés	680 m		
Saint-Charles Sud	2 420 m	<b>SÉPARÉE VISUELLEMENT</b>	
Court	435 m		
Dieppe	110 m		
Kempf	220 m		
Langlois	130 m		
Parc	175 m		
Paré	130 m		
Robinson Sud	640 m		
Sainte-Rose	415 m		
Saint-François	1 720 m		
Saint-Urbain	1 200 m		
Saint-Vallier	235 m		
York	100 m		
Denison Ouest	395 m	<b>SÉPARÉE PHYSIQUEMENT</b>	
Langlois	80 m		
Parc Victoria	320 m		
Robinson Sud	365 m		
Saint-Urbain	340 m		



# Plans de localisation des travaux



# Carte du réseau de mobilité active — actuel et projeté



---

# Mobilité active : le carburant, c'est toi !

**La mobilité active consiste en toutes formes de déplacements dont l'énergie motrice provient du mouvement physique. Au fond, le carburant, c'est toi !**

Quelques avantages à miser sur TON énergie :

- Favorise une bonne santé, physique et mentale !
- Coûte moins cher que l'essence et ne nécessite aucune plaque d'immatriculation !
- Plus besoin d'attendre dans les embouteillages !
- Te fait découvrir la ville sous un nouveau jour !
- Ça contribue à réduire la pollution de l'air et les impacts environnementaux !



# Relevez le défi et faites-en une habitude !

Durant les mois de mai et de juin, prenez-vous en photo en train de vous déplacer en mode actif et courez la chance de gagner un ensemble cadeau à l'effigie de la campagne !

## Trois actions simples pour participer :

- 📌 Abonnez-vous à la page Instagram de la Ville de Granby : [ville\\_granby](https://www.instagram.com/ville_granby)
- 📌 Identifiez la Ville dans votre publication @ville\_granby
- 📌 Ajoutez le mot-clic #jesuislecarburant

**Le tirage sera effectué à la fin du mois de juin !**





**Granby**  
*Ville rayonnante*

[granby.ca/mobiliteactive](http://granby.ca/mobiliteactive)